

hier soir. Ensuite, nous passerons aux crédits provisoires et au dernier budget supplémentaire des dépenses.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

LES TRANSPORTS—LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA PARTICIPATION FÉDÉRALE AU PASSAGE DE L'INLET BURRARD

M. T. C Douglas (Burnaby-Coquitlam): Hier, monsieur l'Orateur, j'ai demandé au ministre des Transports de nous fournir des précisions sur son communiqué du 15 mars. J'aimerais citer un extrait de ce communiqué:

L'aménagement d'un troisième passage à l'inlet Burrard fait présentement l'objet d'une étude active et il a été question à plusieurs reprises de la participation fédérale à ce projet.

Sauf erreur, le coût préliminaire estimatif du nouveau passage serait d'environ 85 millions de dollars. Une partie des frais découlerait de la nécessité d'éviter toute obstruction à la navigation dans le port de Vancouver. Une autre partie des dépenses aurait pour objet de faciliter et d'accélérer l'accès aux quais et aux nouvelles installations du Conseil des ports nationaux sur les quais, tant à Vancouver que sur la rive nord.

Le gouvernement du Canada est disposé à verser au projet une somme d'argent qui refléterait des obligations qui sont surtout de caractère national plutôt que local. En outre, le gouvernement fédéral consentirait à garantir un emprunt qui serait émis par une Administration du passage, organisme local sans but lucratif, à condition que des dispositions convenables soient prises pour que le remboursement de l'intérêt et du principal se fasse sur une période raisonnable. Si les autorités provinciales et locales établissent une telle Administration, le gouvernement fédéral serait disposé à entamer sans délai des discussions afin que le projet soit mis en œuvre aussi rapidement que possible.

Voici la partie du communiqué qui m'a paru extrêmement vague:

Le gouvernement du Canada est disposé à verser au projet une somme d'argent qui refléterait des obligations qui sont surtout de caractère national plutôt que local.

J'espérais pouvoir obtenir du ministre une indication de ce que le gouvernement fédéral est effectivement disposé à faire.

Au moment même où le ministre des Transports a émis son communiqué à Ottawa, le ministre du Travail en émettait un lui aussi, à Vancouver, dont j'ai obtenu copie du cabinet du ministre du Travail; or, les deux textes sont presque identiques. Cependant, lors de la conférence de presse qui a suivi la publication de ce communiqué, le ministre du

[L'hon. M. McIlraith.]

Travail n'a pas été aussi réticent: voici les termes de l'article de journal qui fut transmis par télégramme:

Le ministre du Travail, M. Nicholson, déclare que le gouvernement fédéral est prêt à payer le tiers du coût de construction d'un pont-tunnel qui traverserait l'inlet Burrard, à Vancouver, afin d'alléger la circulation sur le pont Lions Gate. M. Nicholson a ajouté que le gouvernement était également disposé à financer le reliquat des 85 millions de dollars au moyen d'un prêt remboursable en 50 ans.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable représentant nous indiquerait-il la source de cette citation?

M. Douglas: Je cite une nouvelle qui a été annoncée hier soir par Radio-Canada et j'ai obtenu de la Société un exemplaire du communiqué.

Voici ce qu'on lit ce matin dans un article du journal *Province*, de Vancouver:

M. Nicholson aurait déclaré que le gouvernement fédéral est disposé à verser 20 millions ou davantage, ainsi que des emprunts à long terme à intérêts différés, pour la construction du passage. Il aurait dit que l'octroi fédéral pourrait même atteindre 30 millions.

Ainsi, monsieur l'Orateur, on s'intéresse beaucoup à ce que veut dire au juste la proposition du gouvernement fédéral. Si la déclaration attribuée au ministre du Travail est rapportée exactement et que le gouvernement fédéral soit prêt à verser une quote-part d'un tiers, soit à peu près 28 millions—le gouvernement provincial ayant déjà indiqué, suivant les journaux, qu'il verserait jusqu'à 27 millions—il reste encore 30 millions à recueillir.

Je présume que le gouvernement fédéral serait disposé à prêter cette somme à longue échéance, mais il me paraît que les autorités locales des basses terres du continent feraient face au problème de trouver des sources de revenu pour rembourser une dette de 30 millions au taux d'intérêt qu'on compterait qu'elles versent. Dans la *Province*, de Vancouver, on imagine que le gouvernement fédéral demandera de toucher 25 p. 100 de la taxe sur l'essence provenant de la région du Vancouver métropolitain pour acquitter cet emprunt. Le public ignore totalement la nature des propositions et il vaudrait beaucoup mieux, me semble-t-il, que toute l'affaire soit dévoilée, afin que nous sachions tous ce que chaque gouvernement est disposé à faire.

J'admets que le ministre ne peut donner trop de précisions et que certaines négociations devront avoir lieu. Mais il serait utile que le gouvernement fédéral, au lieu de dire que sa quote-part reflétera des obligations de caractère essentiellement national, dise qu'il est prêt à verser un tiers ou la moitié de la somme requise et indique comment il se propose d'aider les autorités locales à acquitter